

Polémique

Si tout est politique, pourquoi les Églises ne le seraient-elles pas?

Philippe Leuba a fait réagir en affirmant que les Églises ne devraient pas s'engager sur le terrain politique. Mais peuvent-elles rester silencieuses sur tous les thèmes?



PATRICK MARTINI

«Les Églises ont le devoir de faire connaître leurs valeurs fondamentales dans l'espace et le débat publics.»

Antoine Reymond, pasteur et conseiller communal PLR à Prilly

Lucas Vuilleumier Protestinfo

Le débat sur le bien-fondé de l'engagement politique des Églises, organisé le 30 octobre à Lausanne, s'annonce enflammé. En attestent les nombreuses réactions à une interview accordée récemment à «24 heures» par Philippe Leuba, nouveau conseiller synodal de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud (EERV).

En amont de cette soirée où il fera face au théologien bernois Pierre Bühler, l'ancien conseiller d'État (PLR) affirmait que les Églises doivent s'abstenir de défendre des positions politiques, en dehors de certaines questions éthiques.

Des valeurs à défendre

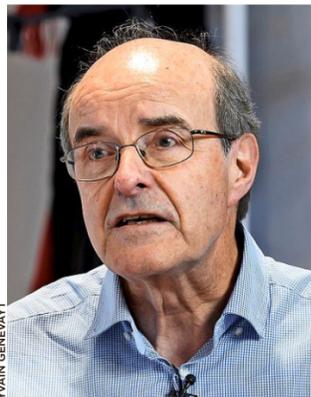
Ce débat public intervient après la publication d'un manifeste de Pierre Bühler (en français et en allemand), qui enjoint ardemment les Églises à «faire entendre leur voix». Une réaction à la polémique suscitée par le soutien de certaines paroisses à l'initiative pour des multinationales responsables en 2021.

Loin d'être reléguées au passé, ces prises de position ont d'ailleurs des répercussions encore aujourd'hui, une motion étant actuellement discutée au Grand Conseil bernois pour rendre l'impôt ecclésiastique facultatif pour les entreprises.

«L'engagement des Églises était judicieux»

La proposition pointe du doigt le fait que «les Églises se prononcent de plus en plus fréquemment sur des sujets relevant de la politique économique, prenant presque toujours position à l'encontre des intérêts des personnes morales».

«L'engagement des Églises était judicieux, estime le conseiller national vaudois des Verts Ra-



YVAIN GENEVAY

«Les mauvais chrétiens sont tout au plus ceux qui négligent leurs tâches politiques et s'abstiennent de s'exprimer par indifférence.»

Pierre Bühler, théologien

phaël Mahaim. Elles avaient un message d'éthique et de solidarité à faire valoir à propos de l'économie mondialisée et de ses effets néfastes pour l'environnement et les êtres humains.»

Le pasteur Antoine Reymond, conseiller communal PLR à Prilly, partage cet avis: «Les Églises ont le devoir de faire connaître leurs valeurs fondamentales dans l'espace et le débat publics. L'Évangile mêle la spiritualité aux réalités concrètes. Il n'y a pas deux mondes séparés l'un de l'autre.»

Quant à Dominique Kohli, ex-député du Parti libéral vaudois au Grand Conseil et délégué de l'État de Vaud au Synode de l'EERV, il estime que «l'Église joue un rôle de vigie, qui suppose donc de manifester quand ses valeurs sont en danger.»

Dans son texte, Pierre Bühler mentionne certains cas de figure incontournables: lorsque les principes démocratiques sont bafoués, si des décisions politiques violent les droits humains fondamentaux, quand des personnes faibles, petites, sans droits et sans voix sont exclues ou encore lorsque le fossé sociopolitique et économique entre Nord et Sud est ignoré, toléré ou même aggravé.

De son côté, le pasteur et théologien Shafique Keshavjee en appelle «à la prudence et à la mesure» lorsque les autorités de l'Église s'expriment sur des sujets clivants. «À l'exception de situations extrêmement graves comme la persécution des minorités ou la montée de l'antisémitisme, où elles doivent donner de la voix.»

Une légitimité en débat

«Les Églises ne doivent intervenir que lorsqu'elles connaissent parfaitement le dossier, et qu'un travail scrupuleux d'analyse et de recherche a été réalisé», estime le sociologue des religions Roland Campiche. Il rappelle que les Églises reconnues sont incluses par le Conseil fédéral dans les procédures de consultation de projets de lois. «Généralement bien accueillies, leurs réponses ont parfois provoqué des réactions négatives, mais leur légitimité a été très peu contestée, car elles reposaient sur une large consultation.»

«Quand l'Église prend position, elle n'est jamais démocratique», tonne en revanche Suzette Sandoz. L'ancienne professeure de droit et ex-conseillère synodale de l'EERV ajoute: «Quand ils donnent un mot d'ordre sur un sujet précis, les partis politiques



ODILE MEYLAND

«Imaginez qu'un clocher sonne en solidarité avec les Palestiniens et un autre avec les Israéliens!»

Xavier Paillard, pasteur et ancien président du Conseil synodal de l'EERV



KEVSTONE/ANTHONY ANEK

«Quand l'Église prend position, elle n'est jamais démocratique.»

Suzette Sandoz, ancienne conseillère synodale de l'EERV

votent en assemblée de délégués afin de suivre l'avis de la majorité. Ils n'imposent pas leur opinion comme un ordre divin.»

Dans un billet de blog publié lundi sur le site *réformés.ch*, le pasteur Jean-Denis Kraege s'interroge sur la pertinence du communiqué de presse de l'EERV au sujet de «l'attaque barbare menée par le Hamas». Il s'étonne que le Conseil synodal n'ait «pas réagi à chaque fois que les forces israéliennes sont intervenues en Cisjordanie ou à Gaza.»

Liberté vs responsabilité

De son côté, le théologien de l'Université de Lausanne Simon Buttica n'y voit aucun problème: «Les membres du Conseil synodal ne sont pas les héritiers de la parole publique de leurs prédécesseurs. Ils ont fait un choix que devait assumer, selon eux, une institution religieuse de droit public dans la société.»

Le pasteur et ancien président du Conseil synodal de l'EERV Xavier Paillard, lui, se «méfie des prises de position de l'institution ecclésiastique à tous les niveaux, qui peuvent froisser les uns au détriment des autres. Imaginez qu'un clocher sonne en solidarité avec les Palestiniens et un autre avec les Israéliens!»

Même son de cloche chez Dominique Kohli, pour qui «un soutien institutionnel à une cause demeure périlleux. Pour autant, les Églises doivent inspirer, faciliter et ouvrir à la discussion.» De façon à ce que «la liberté individuelle et de conscience de chaque croyant puisse s'exprimer», ajoute Suzette Sandoz, qui rappelle que «les chrétiens sont libres».

Libres de s'extraire également du débat quand il devient trop houleux? Pour Pierre Bühler, ils ont une «responsabilité citoyenne». Et d'ajouter que «les mauvais chrétiens sont tout au plus ceux qui négligent leurs tâches politiques et s'abstiennent de s'exprimer par indifférence».

*Centre culturel des Terreaux, à Lausanne, lundi 30 octobre, 19h. www.terreaux.org

Débat entre Mahaim et Broulis face aux jeunes

Élections fédérales
12 novembre 2023

La joute pour le deuxième tour des États se tiendra le 6 novembre «hors temps scolaire».

Pascal Broulis (PLR) et Raphaël Mahaim (Les Verts), les deux candidats vaudois pour le second tour de l'élection au Conseil des États, débattront à Lausanne devant des jeunes de 14 à 25 ans, le 6 novembre de 18 h à 20 h dans la salle du Grand Conseil. Le débat est organisé par la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) et la Commission de jeunes. Il vise à «favoriser la participation des jeunes à la vie politique de leur canton et de faire entendre leurs intérêts et préoccupations au niveau fédéral», a indiqué vendredi l'État de Vaud.

L'organisation de cette rencontre intervient alors que le Conseil d'État a interdit les débats à l'école en période électorale, une décision qui a suscité des remous. Contacté par Keystone-ATS, le Département de l'enseignement et de la formation professionnelle (DEF) répond que le débat du 6 novembre est organisé «hors temps scolaire» et dans la salle du Grand Conseil. Il n'entre donc «aucunement en contradiction avec la directive» interdisant les débats à l'école, poursuit le département dirigé par Frédéric Borloz.

Il ajoute que cette idée de rencontre avait été proposée «bien avant toute polémique». Et de préciser: «Cette alternative d'un débat organisé par la Commission de jeunes avait été proposée par Frédéric Borloz dans sa réponse aux deux candidats (ndlr: Pierre-Yves Maillard et Raphaël Mahaim) qui souhaitaient faire venir des candidats dans les lieux de formation sur le temps scolaire.»

La soirée sera modérée par un membre de la Commission de jeunes et Frédéric Cerchia, délégué cantonal à la DGEJ. Les jeunes pourront poser des questions via l'application «Speak up». Trois sujets seront abordés: la santé, la surconsommation et le climat. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 novembre. **ATS**

24heures | Partenaire média

LA REVUE DE LAUSANNE

DE RETOUR À PARTIR DU 15 NOVEMBRE!
WWW.REVUE-LAUSANNE.CH

Aigle distinguée pour sa promotion du cyclisme

Reconnaissance
Le label «UCI Bike City» 2023 vient récompenser les efforts de la cité chablaisienne pour faire rayonner la petite reine.

Aigle a reçu le label «UCI Bike City» 2023, qui distingue chaque année une ville ou une région qui s'engage pour le cyclisme. La Municipalité aiglonne a officiellement reçu cette distinction lors de la 5^e édition du Forum UCI Bike City & Mobilité, qui s'est tenu à Bruges en Belgique, annonce-t-elle vendredi.

Siège de l'Union cycliste internationale (UCI), Aigle avait déposé sa candidature le 25 mai dernier. Son dossier a été évalué selon deux axes, à savoir l'organisation d'épreuves UCI (en l'occurrence l'organisation du Championnat du monde de piste juniors en 2018) et l'investissement de la Ville dans la pratique du vélo pour tous.

«Ce prix est à la fois l'aboutissement et le point de départ de notre travail et de nombreux projets pour faire d'Aigle une vraie ville cyclable», a déclaré Grégory Devaud, syndic d'Aigle et ancien pistard, cité dans le communiqué. **ATS**

PUBLICITÉ

24heures | Partenaire média

BAROQUE ACADEMY

25^e ANNIVERSAIRE FESTIVAL BACH DE LAUSANNE

Bach & le Théâtre Musical

Les Musiciens du Prince - Monaco

Il canto di Orfeo

Gianluca Capuano

Netherlands Bach Society

René Jacobs

Le Poème Harmonique

Vincent Dumestre

Harmonie Universelle

Florian Deuter & Mónica Waisman

Olivier Fortin

Gabriel McCreech

Ensemble Masques

Lausanne New Baroque

Denis Fedorov

Accademia del Piacere

Fahmi Alghal

Michael Maul

BILLETTERIE Monbillet 024 543 00 74 monbillet.ch

Opéra de Lausanne 021 315 40 20 opera-lausanne.ch

FESTIVALBACH.CH

5 NOV. — 1^{er} DÉC. 2023

LOTTERIE ROMANDE

Alme Forté Destoz

SIL

AVEC LE SOUTIEN DE VERA MICHALSKI-HOFFMANN

PAYOT

CP

HugMusique

FONDAZIONE LECTURAZIONE

Fondation Noma André Rochat Lausanne

FIDEXPERT

MIGROS Pour-cent culturel

HOTEL DE LA PAIX

OPERA DE LAUSANNE

monbillet.ch

Fondation Fern Moffat

Fondation Française Cernyrouge

vaud

Ville de Lausanne